

Abonnements.

CANADA.
Un An.....\$1.00
Six Mois..... 0.60

ETATS-UNIS.
Un An..... 1.10
Frais de Poste compris.
(Payable d'avance.)

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

Aime Dieu et va ton chemin.

LE JEUNE AGE.

Paraissant les 1er et 15 du Mois.

Administration.

Toute la correspondance devra être adressée à F. X. BOULEAU, Instituteur, et Editeur-Propriétaire, à Pointe-Gatineau, P. Q.

Les Annonces sont publiées à raison de 8 cents par ligne, pour la première insertion, et le quart du prix pour chaque insertion subséquente.



SAINT-FRANÇOIS DE SALES DE LA GATINEAU.

15 Janvier 1879.

Notes de l'Administration.

M. Alf. E. Evanturel, notre bienveillant collaborateur, a déjà profité de la date du 1er de l'an pour formuler, à l'adresse de nos abonnés une foule de bons souhaits. Nous, nous profiterons de la présente date pour remercier d'abord tous ceux qui nous ont payé leur souscription, et pour inviter ensuite les autres à faire de même le plus tôt possible. C'est un souhait que nous leur faisons. Nous commençons dès aujourd'hui à discontinuer l'envoi de notre journal à un grand nombre de nos amis, nonobstant la peine que nous en ressentons. Peu à peu et à chaque quinzaine nous continuerons ainsi à retrancher de notre liste les abonnés retardataires.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, que nous expliquerons prochainement à nos lecteurs, le *Jeune Age* ne leur est parvenu que plusieurs jours après le premier janvier; et ce premier retard explique suffisamment le retard actuel. En revanche nous allons tâcher d'être à l'avenir plus régulier que jamais. Que nos abonnés veuillent donc nous pardonner ces retards passés, qu'il est presque impossible d'éviter avec une jeune publication.

AUX INSTITUTEURS.—Nous nous permettrons de recommander le *Jeune Age* à la bienveillance de tous nos confrères, les Instituteurs, et nous les prions de lire l'annonce qui s'y rapporte.

Leur expérience les met à même de juger l'importance et l'utilité d'une telle publication.

Nous venons de recevoir d'un de nos amis, professeur à Montréal, un instructif et intéressant travail sur l'histoire du Canada, mais trop tard pour être publié dans le présent numéro. Mais nous serons heureux de l'avoir pour le prochain numéro.

F. X. B.

A l'Œuvre!

Verba volant, les paroles s'envolent. Voilà une pensée admirable; honneur à celui qui, le premier, l'a exprimée! J'aime beaucoup les gens qui parlent bien et me disent de fort belles choses; qui forment de grands projets et me donnent de magnifiques conseils; mais, je ne

vous cache point, j'aime encore mieux un homme qui construit, édifie, un homme enfin qui réalise quelque chose, un bien quelconque. On aura beau me prêcher là-dessus, je serai toujours porté à croire qu'on fait plus avec les mains qu'avec la langue, qu'on avance plus à marcher qu'à parler. Si vous voulez atteindre un but, amis lecteurs, ça ne vous est suffisant de le regarder en vous croisant les bras, car il ne se dérangera pas pour venir à vous. Il faudra, au contraire vous y diriger de suite, y tendre par de nobles et continuel efforts; et ainsi vous y serez déjà parvenu que les gentils discoureurs en seront encore à discuter l'importance de la chose, ou l'efficacité des moyens à prendre. Je ne suis pas tout-à-fait contre une certaine manière de discuter, ayant pour effet de mûrir un projet avant d'en venir à une détermination, mais, de grâce! que votre discussion ne ressemble pas aux fièvres intermittentes, et qu'enfin l'action, une action prompte et efficace s'ensuive. Autrement vous ne réaliserez rien, et c'est ici le cas de dire que les paroles s'envolent.

Pendant à peu près une dizaine d'années on a agité, dans la province de Québec, une question d'une haute importance, si l'on veut en croire les disaient d'alors. Les gouvernements, les chambres d'assemblées, la presse, les particuliers, tous s'en sont mêlés: il s'agissait d'asseoir, quelque part, une usine pour la fabrication du sucre de betterave. Après les grands discours qui ont été faits à ce sujet, après les longs et périodiques articles des journaux, je me trompe peut-être, mais il me semble qu'on n'est guère plus avancé qu'au premier jour; et l'intéressant légume, autour duquel on a fait tant de bruit n'est encore cultivé que pour la seule nourriture des vaches. On a parlé beaucoup, on n'a rien fait; et les paroles, s'étant envolées, ont sans doute emporté la manufacture sur leurs ailes, quel poids!—Néanmoins dans la province d'Ontario, rapportait-on ces jours derniers, ainsi que dans l'une des provinces maritimes, on vient de prendre des mesures si efficaces que dans peu on y fabriquera, non du sucre imaginaire, mais du vrai sucre de betteraves. Il n'est pas à ma connaissance que les Anglais du Haut-Canada ait discuté le sujet autant que nous, ou je me trompe encore et je ne le crois pas. Ils ont moins parlé, ont mis la main à l'œuvre, et les voilà plus avancés que nous. Il faut de l'argent pour payer les frais d'une construction, ils en prennent et font construire. Comme c'est simple! S'ils battaient sur des discours et payaient en paroles, en un rien de temps leurs constructions s'envoleraient comme a fait la manufacture Québécoise.

Autre exemple. Vers l'automne qui

a précédé le présent hiver, on projeta de fonder à Montréal, une vaste et puissante société de colonisation. On avait l'air de vouloir rendre la grande cité complètement déserte de tous ses désœuvrés, et vous auriez dit que les forêts allaient disparaître sous les coups redoublés de mille et un bras défricheurs: car on parla beaucoup encore cette fois. Mais on en vint à rien, ayant eu le malheur de trop compter sur les gouvernements et les corporations municipales, et pas assez sur l'initiative individuelle. Le projet était beau, noble et patriotique; nous l'avons bien choyé, ce qui n'a pas empêché qu'il ait eu le même sort que la fameuse manufacture de sucre: d'autres se sont chargés de la réaliser à leur profit, et ce sont encore nos concitoyens d'Ontario. Les journaux nous annoncent qu'il vient de s'y former une ou deux sociétés de colonisation, genre de celle que l'on avait projetée à Montréal. Ce que d'autres ont pu et peuvent accomplir, pourquoi ne le pourrions-nous pas?

Combien de familles, qui ayant naguère abandonné la campagne, le regrettent maintenant avec amertume, soupirent avec ardeur après le moment où elles pourront retourner sur des terres fertiles, à la peine de s'imposer la rude tâche de les défricher, et pourvu qu'elles en aient les moyens. C'était pour les leur procurer que naquit le beau mouvement de l'automne dernier. Va-t-il s'éteindre et demeurer stérile? Pour toutes les meilleures raisons du monde, qu'il soit permis d'espérer le contraire. Puisque l'amour de la patrie est encore vivace chez les Canadiens, sachons donc que l'entreprise dont il est ici question, serait une œuvre patriotique par excellence. Menée à bonne fin, non-seulement elle serait la meilleure charité possible à faire à de pauvres familles, leur procurant par-là les moyens d'acquiescer une honnête aisance et mettant leurs mœurs à l'abri de bien des dangers; non-seulement elle augmenterait la richesse du pays en le dotant de nouvelles paroisses qui renfermeraient quantité de terres productives; non-seulement elle diminuerait le nombre des pauvres, lourde charge déjà pour nos villes et menace prochaine pour la sûreté publique; mais le bien réalisé serait considérable, disons énorme, sous un autre point de vue. La jeunesse surtout y est intéressée, car c'est elle qui en bénéficierait le plus un jour.

En donnant aux pères de famille le moyen d'aller s'établir sur des terres on enlève, du même coup, une portion respectable de cette jeunesse à l'oisiveté, au vagabondage, à la misère, à la mendicité, causes terribles et continuelles d'abrutissement, de dégradation et de tant de crimes. Les fils des colons ou des cultivateurs commencent de bonne heure à travailler, jeunes encore, ils en contracteraient l'habitude pour toujours;

et ce n'est pas eux qui remplissent les maisons de corrections. Car pour leur santé physique comme pour leur santé morale, l'air pur et vivifiant de la campagne vaut bien l'atmosphère des faubourgs d'une ville. Les tenir éloignés de cette dernière, et leur procurer le premier, quelle immense somme de bien ne serait-ce pas ?

--Dans les colonnes de cette feuille nous écrivons pour l'enfance et pour la jeunesse. Ce n'est pas à dire, comme plusieurs l'ont cru, que nous ne nous adressons qu'à elles. Loin de là. Combattant pour leur cause, qui est en même temps la cause de la patrie et de la religion, nous nous adressons aussi à toute personne et à toute classe de personnes, qui par position ou autrement, est en état de faire du bien à la génération qui pousse. C'est à ce titre que nous avons déjà parlé de colonisation à plus d'une reprise, étant persuadés que la jeunesse canadienne-française y est autant et même plus intéressée que n'importe qui. C'est encore à ce titre que nous continuerons à faire appel au patriotisme de nos concitoyens, que nous ne cesserons de les inviter à mettre la main à l'œuvre, leur promettant nous-mêmes tout notre concours.

F. X. BOILEAU.

Décadence.

Dans quel siècle vivons-nous ! On ne peut plus prendre un journal sans y lire chaque jour une série de faillites, de détournements de fonds, de fraudes, de vols de tous genres. Et nous sommes, dit-on, dans un siècle de progrès ! Oui, c'est le progrès traînant à sa remorque tous les vices, toutes les turpitudes de l'humanité. Du petit au grand tout le monde se met de la partie pour tromper son prochain, pour abuser de sa crédulité, de sa bonne foi, pour en abuser par un semblant de bonhomie, de franchise qui compromet la société tout entière. Où trouve-t-on aujourd'hui la loyauté dans les transactions, l'honnêteté dans les affaires, la confiance entre gens bien nés ? On se méfie de son voisin, de son parent, voire même de son frère. On calcule une affaire non pas d'une manière honnête, mais d'une manière adroite. Le moi est absolu chez l'homme ; l'égoïsme est complet et la mauvaise foi à l'ordre du jour.

Voilà le bilan de la société moderne qui n'a point souci de ses méfaits et dont les scrupules occupent fort peu son esprit. On appelle cela *bien vivre* sur cette terre ; l'existence est trop courte pour qu'on en agisse autrement, dit-on, et dès lors il est cent fois préférable de vivre aux dépens de son prochain.—*Charité bien ordonnée commence par soi-même*—n'est-ce pas ?

Mais aussi que voyons-nous dans notre nouvel état de société ? Une nouvelle génération élevée dans un milieu gangrené, une jeunesse cherchant n'importe par quel moyen à giter n'importe comment et n'importe où. A qui la faute ?—Le luxe, en grande partie est la cause de nos maux. Le luxe à lui seul compromet les deux tiers de la société. Il faut absolument l'arrêter, ce luxe, de même qu'on cherche à arrêter un cheval qui prend le mors aux dents. Il faut que celui qui combat le luxe ait mille fois plus d'énergie que celui qui en est malheureusement atteint. Le luxe aujourd'hui n'est plus une manie comme jadis, c'est un engouement, une sorte de rage

qui s'empare des individus et ne les abandonne plus.

Des milliers d'hommes et de femmes vivent dans le luxe,—quelques centaines vivent du luxe,—mais des millions d'hommes, de femme et d'enfants souffrent de et par le luxe. On a beaucoup écrit sur le luxe ; on a beaucoup médité sur le luxe ; on cause beaucoup sur le luxe,—mais on ne punit pas le luxe. Nous n'avons plus les lois somptuaires qui restreignaient le luxe. Qui-conque pêche par le luxe sera puni par le luxe,—et noms, fortunes, honneur périssent ainsi par le luxe !

Mais je viens d'écrire un mot que l'on paraît ignorer aujourd'hui. Le mot *honneur* n'a plus, paraît-il, sa raison d'être : cela se conçoit.—Ce mot signifie gloire, estime, considération que donnent la vertu, le courage et les talents ; il signifie aussi réputation, probité, respect. Tout cela est trop lourd à porter dans sa conscience et surtout pour ceux qui font les plus grands voyages avec une valise légère accompagnée d'une très-légère conscience.

Le grand mot est lâché : il n'y a plus d'honneur de par le monde ; c'est ce qui explique l'effondrement de notre société. Pas d'honneur,—dès lors peu de conscience,—pas d'honnêteté, encore moins de scrupules. Et ainsi marche le monde entraînant avec lui la plus belle moitié du genre humain et la précipitant brutalement dans l'abîme le plus profond !

Quel est donc le moyen radical qui pourrait ramener au bon sens ces multitudes égarées ?—Il est fort aisé à trouver et même à indiquer à mes voisins et voisins. Mais quel est-il encore une fois ? me dit-on avec impatience. Prenez garde, je vais lâcher un autre mot que vous digérerez moins facilement que le premier... *c'est la Raison*.—Je savais bien que ce mot vous choquerait, mais vous êtes punis par votre curiosité.—Sommes-nous donc une société de fous ? me dit-on encore. Oui et non. La *raison* signifie la faculté intellectuelle qui distingue l'homme de la brute. Or que préférez-vous du fou ou de la brute ? On peut guérir le fou, la brute jamais. Étant donné que le luxe est une sorte de folie chacun est guérissable. Ce n'est point le médecin qui guérira cette folie : la raison seule s'en charge,—et *gratis* pour chacun.

La raison, c'est la justice, l'équité, le droit, le devoir enfin. Eh bien, notre devoir est de savoir nous raisonner. Pour cela il faut avoir le courage de scruter notre conscience, et notre conscience ne sera bonne que si nous avons bien préparé notre cœur à bien penser et à bien parler, deux choses assez difficiles à exiger par le temps qui court—surtout la question d'honneur étant complètement en dehors des mœurs de notre bienheureux siècle.

Il faut donc absolument que chacun se raisonne—et raisonne selon sa bourse—puisque celle-ci semble se vider de plus en plus malgré les immenses richesses répandues sur tout l'univers. Le progrès est immense, c'est vrai—mais la misère frappe à notre porte. Quelle anomalie ! la misère frottant le luxe et le luxe fuyant la misère.

Lorsqu'un peuple est pris de vertige, la décadence s'introduit dans ses foyers ; cette décadence se généralise et a causé la perte des nations jadis les plus florissantes. L'histoire est là pour le prouver.

Nous recevons aujourd'hui le juste

châtiment de nos folies. On a vécu dans le luxe, la main-d'œuvre a été grassement payée,—après l'âge d'or la décadence—et nous y sommes sérieusement. Considérez un moment ceux qui vous entourent : vous les avez connus vivant dans le luxe, dans l'opulence, que sont-ils aujourd'hui ? Ils tendent volontiers la main ! Ceux, au contraire, qui ont banni le luxe de chez eux,—et vous en connaissez un certain nombre,—vous les voyez dans les mêmes conditions de bien-être, de satisfaction ; pour eux l'année finit comme elle a commencé, c'est-à-dire avec autant de calme, de sérénité et de joies que les années précédentes.

La raison seule peut sauver la société,—mais à une condition, c'est que l'homme suive les préceptes de notre divine religion—et qu'il chasse de son cœur cet affreux penchant, chez lui, à se formuler une religion qui n'est que fausseté, mensonge et insulte lancés contre la raison humaine.

GUST. SMITH.

LA RELIGION

Enseignée aux petits enfants.

Leçon IV.

LE PÉCHÉ ORIGINEL.

Combien y a-t-il de temps que le monde existe ?

Il y a près de six mille ans.

Comment s'appelaient le premier homme et la première femme que Dieu a créés ?

Le premier homme s'appelait Adam, et la première femme Eve.

Est-ce d'Adam et d'Eve que sont sortis tous les hommes ?

Oui, tous les hommes sont sortis d'Adam et d'Eve.

Comment le bon Dieu a-t-il créé Adam et Eve ?

Dieu les avait créés très-bon et très-heureux.

Où les avait-il placés ?

Dans un jardin admirable qu'on appelait le Paradis terrestre, et où ils étaient très-heureux.

Adam et Eve demeurèrent-ils fidèles au bon Dieu ?

Non, le démon leur conseilla de désobéir à Dieu, et ils l'écoutèrent.

Comment furent-ils punis de cette désobéissance ?

Adam et Eve furent chassés du Paradis terrestre ; ils furent condamnés à souffrir et à mourir, et après leur mort à aller en enfer.

Et pour leurs enfants qu'arriva-t-il ?

Leurs enfants naquirent tous pécheurs, portés au mal, et condamnés, comme Adam et Eve, à la souffrance, à la mort et à l'enfer.

Comment appelle-t-on ce péché que nous apportons en naissant et qui nous vient de notre premier père ?

On l'appelle le péché originel.

Le bon Dieu a-t-il abandonné Adam et Eve et leurs enfants dans le malheur ?

Non ; comme il est très-bon, il leur a promis et donné un Sauveur, qui a obtenu leur grâce et leur donne les moyens d'entrer au ciel.

Qui est ce Sauveur ?

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Leçon V.

NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.—MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

Qu'est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est le bon Dieu qui s'est fait homme.

Laquelle des trois personnes de la Sainte-Trinité s'est faite homme ?

C'est la seconde, c'est-à-dire, le Fils de Dieu.

Qu'est-ce que cela veut dire : le Fils de Dieu fait homme ?

Cela veut dire qu'il a pris un corps et une âme comme les nôtres.

Comment appelle-t-on le mystère du Fils de Dieu fait homme ?

On l'appelle le mystère de l'Incarnation ?

Où le Fils de Dieu a-t-il pris un corps et une âme quand il a voulu descendre sur la terre ?

Dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie.

En se faisant homme a-t-il cessé d'être Dieu ?

Non, Jésus-Christ est à la fois vrai Dieu et vrai homme.

A-t-il quitté le ciel en venant sur la terre ?

Non, Jésus-Christ était-à la fois dans le ciel et sur la terre.

Le petit Enfant Jésus dans sa pauvre crèche était-il le bon Dieu ?

Oui, il était le bon Dieu.

La Sainte-Vierge est donc vraiment la Mère de Jésus, qui est le bon Dieu ?

Oui ! puis qu'elle est la mère de Jésus, qui est le bon Dieu.

Lorsque Jésus bénissait les petits enfants, qui est-ce qui les bénissait ?

C'était Dieu lui-même descendu sur la terre.

Et lorsque les Apôtres et les Juifs entendaient Jésus prêcher la religion à Jérusalem et autre part, qui écoutaient-ils ?

Ils écoutaient le bon Dieu, qui leur parlait au moyen du corps qu'il avait pris pour se faire homme.

Quand on désobéit à Jésus est-ce à Dieu même que l'on désobéit ?

Oui, c'est à Dieu même que l'on désobéit, et c'est un grand péché.

Pourquoi le bon Dieu est-il descendu au milieu de nous ?

Pour nous montrer combien il nous aime, et pour être notre maître et notre modèle.

Notice Nécrologique.

LA RÉVÈDE MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR

Le 15 du courant, une mort inattendue venait d'enlever à l'affection des membres de la communauté des Dames Sœurs Grises d'Ottawa, qu'elle dirigeait, la vénérable personne dont le nom figure en tête de cet article. La Très-Révérend Mère Caroline Patry, en religion Sœur Marie du Sacré-Cœur, et Supérieure générale des Religieuses de la dénomination indiquée plus haut rendait son âme à Dieu.

La nouvelle de sa mort se répandit bientôt par toute la ville. Aussi, une foule nombreuse se pressait-elle le samedi 18 dans la cathédrale d'Ottawa où fut chantée une messe de *Requiem*, voulant rendre ce funèbre et dernier hommage à celle qui, toute sa vie, avait été un ange, et le modèle des plus sublimes vertus.

Nous avons appris avec peine la mort subite à Ottawa, de Mme. Lemieux, née Sophie Charlotte Gingras. Elle a succombé à 4 heures du soir, le 16 courant, à une maladie de foie dont elle était atteinte depuis longtemps. Elle a quitté ce monde dans un calme semblable à celui de sa vie entière; c'est à peine si sa famille eut le temps d'interroger son dernier regard, d'entendre sa dernière parole et de voir son dernier sourire. Elle comptait une famille nombreuse au sein de laquelle elle allait goûter le repos et le bonheur, quand la Providence en décida autrement et permit qu'elle en fut séparée par la mort à l'âge peu avancé de 46 ans.

L'aînée de ses filles a prononcé ses derniers vœux chez les Sœurs Grises, et par un malheureux concours de circonstances, elle perdit presque le même jour sa mère chérie et son autre mère en religion, la Supérieure de la Communauté.

Le souvenir des excellentes qualités de cœur et d'esprit de Mme. Lemieux durera autant que sa mémoire parmi ceux qui l'ont connue.

Cette tombe qui se ferme d'une manière si inattendue, enlève à M. Lemieux et à toute sa famille l'objet de leurs affections les plus vives, et si quelque chose pouvait les consoler, ce serait bien, à coup sûr, les profondes sympathies qui leur sont témoignées de toutes parts.—
(*La Gazette d'Ottawa.*)

On nous a communiqué les statistiques vitales qui concernent la paroisse de la Gatineau, savoir :

Pendant l'année 1878 il y a eu 147 baptêmes; 29 mariages; 40 sépultures.

Variétés.

Fallait-il ou ne fallait-il pas battre les enfants ? Madame David, se prononçant énergiquement pour la négative, disait que, dans tous les cas, on devait user de l'indulgence et de la douceur.

Le soir même, son petit garçon, en prenant ces ébats, casse une porcelaine unique, cadeau vénéré d'un illustre personnage. Dans un premier mouvement de colère, madame David allait faire un appel au fouet traditionnel...

—Ah ! maman ! s'écrie l'enfant, Ah ! maman, ne me bats pas, prends-moi par la douceur !

—Après avoir lu un grand nombre d'inscriptions funéraires ne parlant que des vertus des défunts, une jeune fillette de six ans pose à son père, qui la tient par la main, cette naïve question :

—Mais, papa, où sont donc enterrés les méchants ?

La parole est aux philosophes pour répondre.

Quittances d'abonnement pour un an.

Aux RR. MM. A. Nantel, Supérieur du Séminaire de Ste Thérèse, J. A. Babineau, Tracadie, N. B.;

Aux Révdes. Sœurs de la Providence, Asile St. Vincent de Paul, Montréal ;

Dlle. Albertine Chevrier, Rigaud ;

A. M. M. Geo. Tanguay, St. Gervais ;

F. X. Lefebvre, Laprairie ; J. Bte. Rainville, Perkins ; Dr. Duhamel, M. P. P. ;

Whright, Edward Renaud, Perkins ;

Dr. J. N. Pinault, Osseo, Minnesota, E. U.

LE JEUNE AGE

Journal d'Education Religieuse et Canadienne

Destiné, non-seulement aux jeunes gens, mais encore aux parents, aux instituteurs, à tous les amis de l'éducation, les uns comme les autres pouvant y trouver plaisir et profit,

Devrait être reçu dans toutes les familles françaises catholiques et dans toutes leurs écoles.

Publié dans l'intérêt de l'enfance et de la jeunesse, ce journal s'adresse par là même à tous les membres de la société, chacun de nous ayant sa part à faire dans la grande œuvre de l'éducation.

ABONNEMENT : Un an.....\$1.00
Six mois..... 0.60

A toute personne qui nous enverra la somme de huit piastres nous adresserons pendant un an dix copies de notre journal. Nous l'adresserons pendant six mois à celle qui nous enverra la somme de quatre piastres.

Aux instituteurs et institutrices qui voudraient introduire le *Jeune Age* parmi leurs élèves nous en enverrons dix copies pendant un an pour la somme de sept piastres, et pendant six mois pour la moitié de cette somme.

Metropolitan Hotel

C. LABERGE, Propt.

RUE PRINCIPALE, HULL.

Vins, Liqueurs, Cigares. Repas à toute heure

THOMAS ROCHE,

AVOCAT,

RUE PRINCIPALE, HULL.

F. E. Alf. Evanturel,

(Bachelier en loi de l'Université-Laval.)

AVOCAT.

Mr. Evanturel pourra être consulté pour affaires professionnelles à sa résidence, No. 76, rue Slater, Ottawa, depuis 4 heures à 8 heures P. M. et les samedis, depuis 1 heure à 6 heures du soir.

D. C. SIMON, HULL.

SYNDIC OFFICIEL

pour la Cité de Hull et les Comtés d'Ottawa et de Pontiac.

GREFFIER

de la Cour de Magistrat de District Siégeant en la Cité de Hull.

COMPTABLE, COLLECTEUR, AGENT D'ASSURANCE.

BUREAU ET RÉSIDENCE :

Près du Marché, vis-à-vis l'Eglise Catholique

J. O. ARCHAMBAULT,

NOTAIRE,

Rue Principale, HULL.

ALFRED ROCHON,

AVOCAT

RUE PRINCIPALE, HULL.

M. ROCHON suit assidument les différentes Cours de Justice du District d'Ottawa.

Imprimé aux Ateliers du Foyer Domestique.

Bureau du Conseil Municipal du Comté d'Ottawa.

Je donne par les présentes avis public que les terres ci-dessous désignées seront vendues par encan public en la cité d'Hull, en la salle du marché, lieu où le conseil municipal du comté d'Ottawa tient ses sessions, LUNDI, le troisième jour de mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour cotisations et charges dues aux municipalités ci-dessous mentionnées sur les divers lots plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant le jour ci-dessus indiqué.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE STE. ETIENNE DE CHELSEA.

PROPRIÉTAIRES.	LOT.	RANG.	ETENDUE.	MONTANT TOTAL.
Héritiers de feu Philemon Wright.....	12	7	200 acres.	\$ 41 70
Héritiers de feu Philemon Wright.....	20 et 21	11	250 "	14 40
Daniel Cassidy.....	½ N. 27	7	100 "	24 93
Edward Daly.....	½ N. 19	12	100 "	17 38

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DU VILLAGE DE LA POINTE A GATINEAU.

William Cyr.....	Partie 40		½ arpent.	\$ 24 84
George Wallingford.....	21		½ "	23 48
Joseph Constantineau.....	" 24		½ "	15 30
Eustache St. Jean.....	" 38		½ "	10 13
Félix Tessier.....	" 16		½ "	27 62
Barnabé Larocque.....	" 38		½ "	10 01
Elzéar Fauché.....	" 17		½ "	32 73
E. W. Soper.....	" 19 et 20		3½ "	107 14
Eusèbe Campeau.....	" 13		½ "	16 81

MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN.

Monthmore <i>alias</i> Mortimore.....	Partie 16	1	41 acres.	\$ 5 50
Xavier Charbonneau.....	" 13	1	66 x 99 pieds.	5 56
Gabriel Deguire.....	" 13	1	66 x 99 "	6 79
Dedée Saucisse.....	" 13	1	66 x 99 "	8 96
Adam Devine.....	" 13	1	66 x 99 "	6 79
S. E. W. Borbridge.....	" N.E. 13	3	1 acre.	5 76
John Mulhurn.....	" ½ N. 19	4	100 "	7 06
Mining Company.....	" ½ S.O. 20	4	50 "	4 46
do.....	" S. 21	4	2 "	4 11
do.....	" ½ N. 21	4	100 "	4 46
John McLinery.....	" ½ S.E. 19	4	50 "	6 79
Succession Dr. Hall.....	" S. 23	5	100 "	21 44
do.....	" N. 25	5	100 "	4 95
Angers G. Cameron.....	" O. 21	5	100 "	6 75
Archibald McNaughton.....	" N. 24	5	100 "	6 54
Canada Plumbago Company.....	" N. 23	5	100 "	4 78
do.....	" N.O. 28	5	10 "	3 78
do.....	" N. 28	5	60 "	6 79

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE SAINTE-ANGÉLIQUE.

Jean-Bte. Lalonde.....	15	Côte des Cascades.....	\$ 16 70
Etienne J. Dagenais.....	½ 22	do do.....	20 06

MUNICIPALITÉ DE LA PARTIE OUEST DU CANTON DE HULL.

Edward Daly.....	N. 19	12	100 acres.	\$ 10 27
Veuve John Scott.....	S. 9	5	100 "	11 78
Héritiers, Philemon Wright.....	20	11	200 "	
do do.....	N.E. 21	11	50 "	11 45
do do.....	12	7	200 "	26 80
P. Maranger.....	Partie S. 1	14	50 "	18 51
Héritiers, James Doyle.....	24	10	200 "	16 78
Daniel Cassidy.....	N. 27	7	100 "	16 40

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE TEMPLETON.

William Caldwell.....	Partie 13	8	60 acres.	\$ 26 56
Martin Flynn.....	" ½ N. 1	6	100 "	39 28
David Scharf.....	" S.E. ½ 20	3	100 "	79 14

Donné en la cité de Hull, ce septième jour de janvier, mil huit cent soixante dix-neuf.

J. O. ARCHAMBAULT,

Secrétaire-trésorier de la corporation du conseil municipal du comté d'Ottawa.